

LE TUMULUS NON MÉGALITHIQUE
DE LA SOULANE
A SAINT-PIERRE-DES-CHAMPS (Aude)

par Jean GUILAINE



Extrait du Bulletin de la Société Préhistorique de l'Ariège
Tome XXIV - 1969

LE TUMULUS NON MÉGALITHIQUE DE LA SOULANE

A SAINT-PIERRE-DES-CHAMPS (Aude)

par Jean GUILAINE

Dans le courant de l'année 1967, M. Jean Burgat, domicilié à Saint-Pierre-des-Champs (Aude), a bien voulu nous signaler deux monuments préhistoriques situés sur le territoire de cette localité. Nous l'en remercions bien vivement. Ces monuments, bien qu'élevés dans les mêmes parages, sur les montagnes au Sud de la commune, tout près de sa limite avec celle de Saint-Martin-des-Puits, sont typologiquement fort distincts.

L'un est un dolmen constitué par une chambre rectangulaire englobée dans un tumulus peu apparent. Il est situé au lieu-dit « Pé de la Saoumeto ». Une étude spéciale lui sera consacrée.

L'autre, qui fait l'objet de la présente note, est un simple tumulus ne comportant aucune structure interne de dalles formant dolmen ou seulement caisson : d'où le qualificatif de « non mégalithique » que nous lui appliquons. Ce monument est situé à 300 m environ au Sud-Est de la ferme de la Soulane (1). La dénomination de la Soulane désigne d'ailleurs par extension le lieu-dit sur lequel le tertre a été élevé. Nous sommes ici dans la parcelle n° 824, section B, du cadastre communal. Fait curieux, le tertre s'élève à 2 m à peine à l'Ouest d'un vieux chemin vicinal qui relie Saint-Pierre à Termes. L'élargissement éventuel de ce dernier aurait voué ce monument à une destruction totale. Aussi lui avons-nous consacré une fouille de sauvetage.

ARCHITECTURE :

Avant la fouille, le tertre était à peu près invisible. Il se limitait à une légère intumescence sub-ovale, longue de 5 m

(1) Il se trouve par ailleurs à 300 m au Nord-Est du dolmen du « Pé de la Saoumeto ».

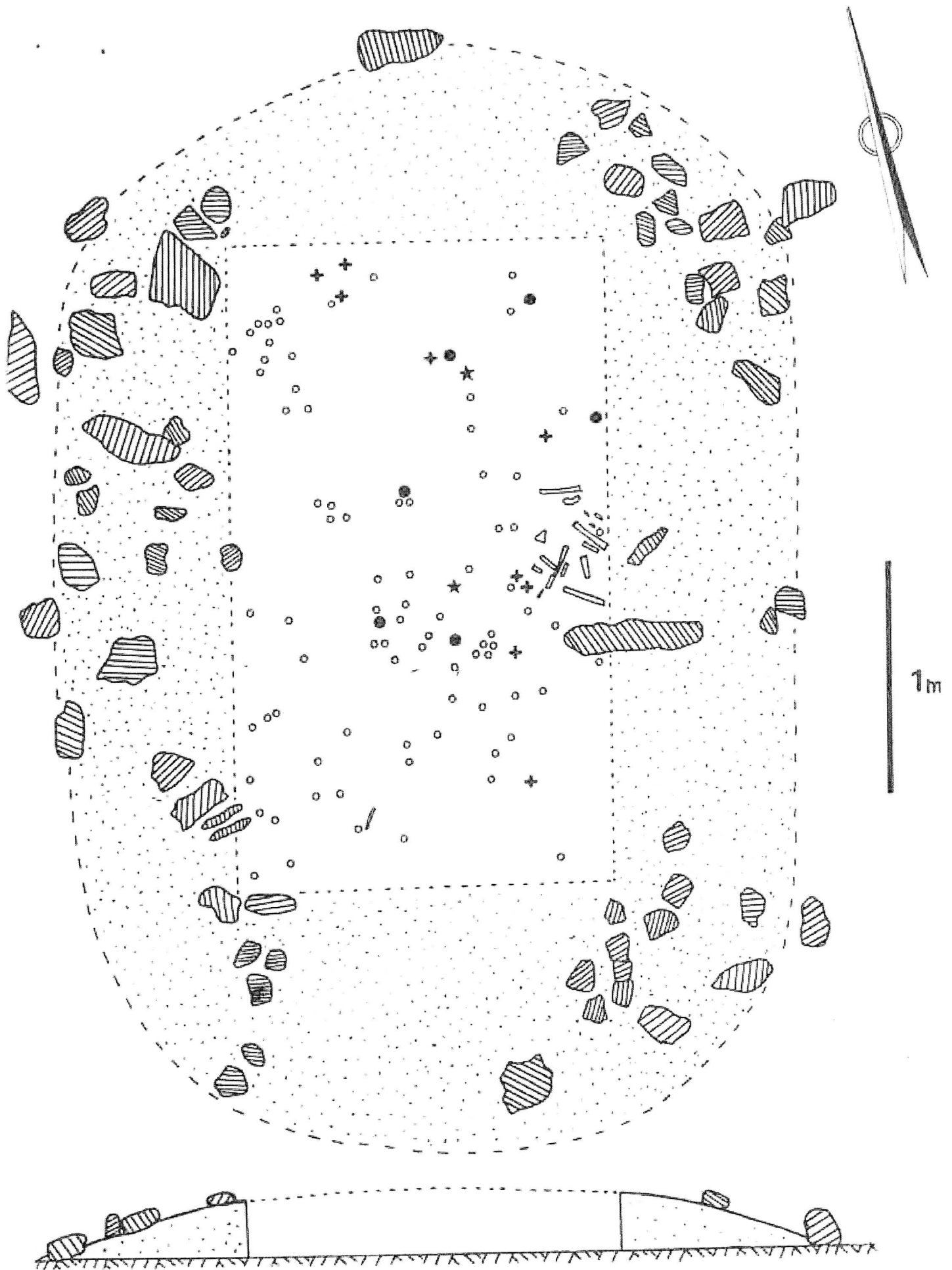


Figure 1 : Plan et coupe du Tumulus de la Soulane (Saint-Pierre-des-Champs, Aude) : L'on distingue la zone fouillée et la répartition dans le terre du mobilier. Les cercles blancs indiquent les tessons ; les cercles noirs, les perles en test ; les étoiles indiquent la position de la pendeloque en coquillage (celle de la partie supérieure) et du bouton perforé en V (celle de la partie inférieure) ; les croix indiquent les dents ; les os longs sont figurés.

vegetaire (myin et herbes diverses) ainsi que diverses plaques de calcaire ou de poudingue du Lutétien moyen, qui se rencontrent un peu partout dans ce secteur, selon des densités variables, ne permettaient pas de le remarquer.

Ce n'est qu'un examen minutieux qui, après nous être assurés que nous étions bien en présence d'un tertre funéraire, nous révéla qu'il existait bel et bien un amas de terre artificiel. Un certain nombre de pierres même sont enfoncées verticalement et quelquefois calées entre elles. Elles indiquent que les constructeurs ont établi dans la masse du tertre, et le plus souvent sur sa ceinture périphérique, des éléments de fixation destinés à maintenir les terres rapportées (Cf. Fig. 1).

C'était certainement là avec la chappe de terre formant ensellement les seules structures artificielles. En effet, aucune « *lauze* » limitant les sépultures, aucun caisson plus ou moins ruiné ne fut rencontré lors de la fouille. L'on peut en conclure que ce monument était un simple tertre sépulcral sans structure mégalithique, sub-mégalithique, voire coffre. Ceci explique encore une fois l'expression « *non mégalithique* » par laquelle nous le désignons.

LES RECHERCHES :

Les recherches ont débuté à partir du moment où un lapin, ayant creusé un trou sur le faite du tertre, avait permis de constater la présence d'ossements indiscutablement humains. Dans le but de conserver le monument au maximum et de préserver les pierres de calage périphériques, un rectangle central de 2,80 m x 1,60 m fut délimité et fit l'objet d'un décapage méticuleux sur 0,30 m de hauteur. Les vestiges archéologiques et ostéologiques mis au jour (115 pièces) furent situés en coordonnées et reportés sur un plan (Cf. Fig. 1 (2)).

LES VESTIGES ANTHROPOLOGIQUES :

Ils se réduisent à une cinquantaine de fragments assez fortement brisés.

Emergent de ce lot les restes de deux fémurs, bien identifiables notamment par leur forme et la présence de la crête fessière. Ils doivent se rapporter à un même sujet adulte.

(2) Je remercie les divers membres du Groupe Andois d'Etudes Préhistoriques qui ont participé à la fouille et tout particulièrement M^{me} et M. G. At, M^{lle} C. Jean, M. J. Vaquer.

Vu les dimensions restreintes et la très faible hauteur du monument, compte tenu par ailleurs de sa structure fort simple (amas de terre rapportée plus ou moins fixé par des pierres de calage périphériques), il ne nous a pas paru nécessaire d'appliquer la méthode classique de fouille des tumuli, par quadrants.

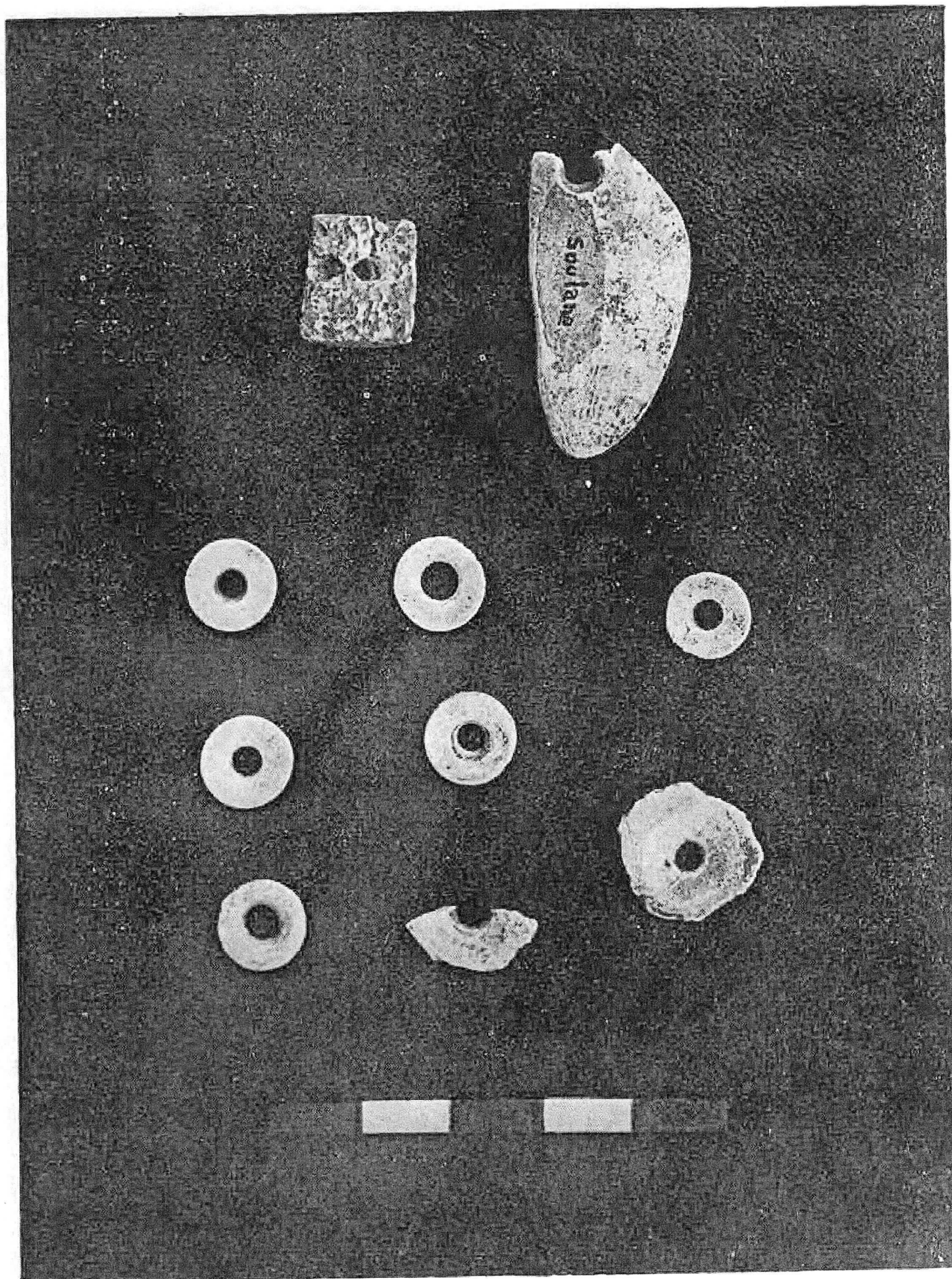


Figure 2 : Tumulus de la Soulane (Saint-Pierre-des-Champs, Aude) :
Les parures : bouton prismatique perforé en V, pendeloque en coquillage,
perles discoïdes en test.

Les rares dents, au nombre de 9, mises au jour lors de la fouille, suggèrent à M. Jean Lavergne la présence de trois individus (voir étude odontologique annexe). Selon cet auteur, parmi les trois sujets minimum enterrés en ce tertre figuraient vraisemblablement : un sujet de plus de 25 ans, peut-être une femme ; un sujet d'âge compris entre 13 et 25 ans ; un sujet de 9 à 10 ans.

LA FAUNE :

A noter la présence de quelques dents d'un ovin (offrande alimentaire ?).

LA FLORE :

Quelques fragments de charbons de bois non identifiés.

LES DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES :

— *Industrie lithique :*

— un éclat de silex gris.

— *Les parures :*

— un bouton prismatique en os à perforation en V (longueur : 14 mm ; largeur : 12 mm ; hauteur : 7 mm) (Fig. 2, 1) ;

— une pendeloque en coquillage. La perforation était très régulière ; la pièce est brisée à ce niveau (longueur actuelle : 32 mm ; largeur : 17 mm ; épaisseur : 3 mm) (Fig. 2, 2) ;

— 9 perles discoïdes en test de coquillage (Fig. 2, 3 à 10). Six sont intactes et terminées ; deux sont brisées et il n'en subsiste que la moitié ; la dernière, perforée, n'est pas terminée ; en effet, son découpage périphérique est encore irrégulier et n'a pas été calibré (Fig. 2, 10).

— *Céramique :*

— 120 tessons sans caractère. Beaucoup de moins de 1 cm de côté n'ont pas été coordonnés en raison de leur exigüité ;

— une quarantaine de pièces, étudiables, appartiennent à plusieurs récipients. Quelques-unes se rattachent à un vase d'assez fort volume, à pâte rougeâtre, à surface externe grossière et interne noirâtre. Un tesson brun appartient à un vase plus épais encore (12 mm) et sans doute plus volumineux.

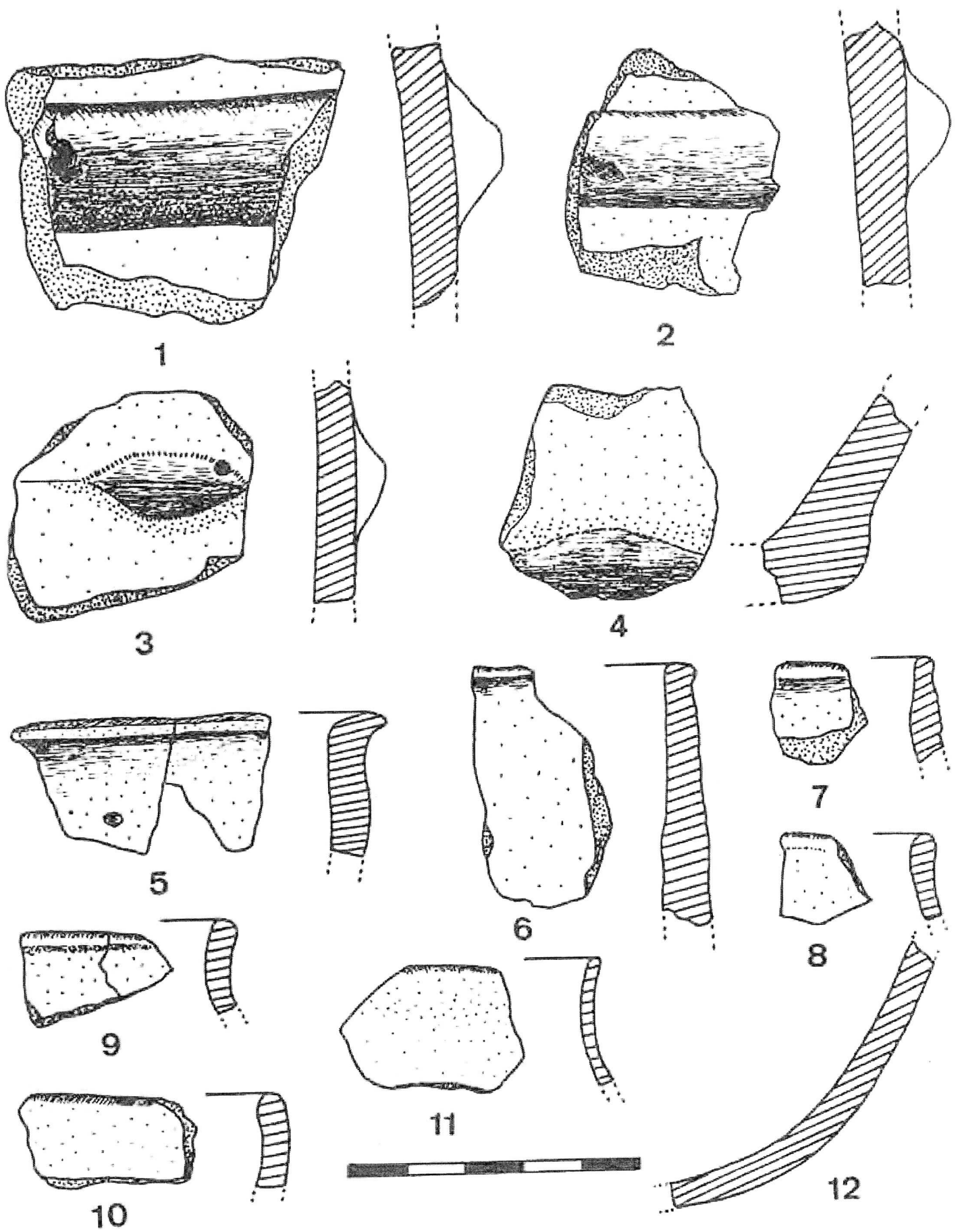


Figure 3 : Tumulus de la Soulane (Saint-Pierre-des-Champs, Aude) :
La poterie : fragments les plus caractéristiques.

Parmi les pièces présentant quelque particularité nous détacherons :

- 2 tessons appartenant au vase rougeâtre épais évoqué plus haut. Ils se signalent par la présence d'un cordon lisse et épais assez franchement en relief (Fig. 3, 1, 2) ;
- un fragment de vase présentant vraisemblablement l'amorce d'un fond plat (Fig. 3, 4) ;
- un tesson de vase beige orangé muni d'un téton ovale, peu proéminent (Fig. 3, 3) ;
- un rebord de récipient dont la pâte semble avoir été « étirée » vers l'extérieur (pour permettre une meilleure préhension ?). Teinte beige ; intérieur brun (Fig. 3, 5) ;
- un rebord de vase brun, très fin (2 à 3 mm d'épaisseur) à bord légèrement déjeté (Fig. 3, 11) ;
- un rebord d'écuelle hémisphérique (Fig. 3, 10) ;
- 5 rebords atypiques (Fig. 3, 7, 8, 9) ;
- un rebord de vase à profil vertical (Fig. 3, 6).

Cette céramique est à peu près toujours grossière (sauf dans le cas du petit vase brun). Le dégraissant est à base de graviers ou de particules calcaires locales. Les surfaces sont rarement bien lissées : elles sont le plus souvent rugueuses et irrégulières.

CHRONOLOGIE ET DISCUSSION :

Vu l'état de fragmentation de la poterie, c'est encore le bouton prismatique à perforation en V qui demeure notre meilleur guide chronologique. Il indique un Chalcolithique évolué, voire les débuts du Bronze ancien.

La céramique n'apporte qu'assez peu d'enseignements. Les tessons ornés de cordons lisses en relief peuvent, vu le contexte, se rapporter à 3 groupes culturels distincts :

— le *groupe de l'Aude-Roussillon* (ou *groupe de Véraza*) dans sa phase tardive (3). Ce groupe utilise en général de grosses jarres à fond rond dont la panse porte des cordons lisses en relief superposés. Ces bourrelets sont en général de section

(3) Nous savons que ce groupe est arrivé jusqu'à l'aurore du Bronze ancien. (Cf. P. BOUISSET et J. GUILAINE : Datation radiocarbone d'un gisement chalcolithique du Narbonnais, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1969, C.R.S.M., Mars, pp. 83-85.)

semi-hémisphérique. Dans la phase récente de ce groupe le cordon moins proéminent, à section triangulaire, se répand.

— le *groupe des Campaniformes pyrénéens* caractérisé non seulement par ses belles productions incisées et estampées, mais aussi par sa vaisselle commune : parmi celle-ci figurent, notamment, les jarres à fond plat ornées d'un unique cordon lisse sous le rebord.

— le *groupe régional du Bronze ancien* qui, malgré ses préférences pour les colombins impressionnés, conserve encore parmi ses productions décoratives les cordons lisses. Ces derniers, comme chez les Campaniformes, se limitent le plus souvent, sur des jarres à fond plat, à un unique exemplaire horizontal sous le rebord ; mais nous savons aussi que des cordons lisses disposés en résille ou en chevrons étaient encore répandus à cette époque.

Auquel de ces trois groupes peut-on attribuer la paternité de ce tumulus ? Il est difficile de l'affirmer. Les Campaniformes ou les gens du Bronze ancien paraissent mieux placés dans la mesure où l'on connaît en Europe Centrale et jusque dans la vallée du Rhône des tombes tumulaires attribuables à des faciès frères de ces ethnies.

Sur un plan strictement régional, contentons-nous de souligner la multiplicité des types de sépultures utilisés en cette fin du Chalcolithique ou en ces tout débuts de l'Age du Bronze. Les grottes sépulcrales demeurent largement fréquentées : c'est ainsi que dans la grotte III de Las Claousos, à Auriac (Aude), nous avons retrouvé un mobilier tout proche de celui du tumulus de la Soulane : collier de perles discoïdes en test, boutons prismatiques perforés en V, *columbella rustica*, vases à fond plat dont l'un, portant l'unique cordon lisse sur la lèvre externe, propre aux peuplades de la fin du Chalcolithique et du Bronze ancien. Les boutons en V prismatiques se retrouvent aussi dans des mégalithes de types divers : dolmen à chambre polygonale (dolmen 8 de la nécropole de la Clape à Laroque-de-Fa, Aude) ; dolmen à chambre rectangulaire (dolmen du Pè de la Saoumeto à Saint-Pierre-des-Champs, Aude) ; pseudo allées-couvertes ou dolmens à couloir large telle la Table des Maures à Massac, Aude. Citons enfin les monuments sub-mégalithiques tel le « dolmen » 2 de Fontjoncouse (Aude) qui est plutôt une sorte de caisson inclus dans un tumulus ; son mobilier recérait l'association perles en test et boutons prismatiques (et écarteurs) perforés en V. Enfin, le tumulus de la Soulane constitue une nouvelle variété de sépulture utilisée à cette époque par les préhistoriques.

Nous terminerons ces considérations en constatant que c'est la première fois qu'un tumulus *non mégalithique* est découvert dans le groupe pyrénéen oriental, versant nord. Dans le groupe pyrénéen occidental, des tumuli sensiblement contemporains ont été signalés. Ceux des Landes Verger à Oro (Sagnac, Landes) contenaient des incinérations et parmi leur mobilier figuraient du Campaniforme et des vases à cordons cupulés. En Alava, le tumulus non mégalithique d'Okina était une sépulture à inhumation avec mobilier chalcolithique.

Si nous nous tournons maintenant vers l'Est nous voyons dans l'axe Rhône-Saône de nombreux tumuli, d'âge ancien, contenant des sépultures disposées dans des coffres ou dans des fosses. Beaucoup sont chalcolithiques et leur construction attribuable aux Campaniformes : tumulus de Vertempierre à Chagny (Saône-et-Loire), tumulus avec caisson de Soyons (Ardèche), tumulus du Gendarme au Plan d'Aups (Var), tumulus non mégalithiques du Var, etc. Les gens du Bronze ancien ont perpétué cette mode des tertres funéraires (tumulus des Gardes à Concoules, Aveyron ; tumulus avec cistes de la région de Dijon, etc.).

Sur la façade atlantique un bon élément de comparaison, récemment publié, est constitué par le tumulus de Jard (Vendée). Ce tertre, qui contenait vers son centre une fosse sépulcrale, était un monument funéraire des Campaniformes locaux.

En résumé, le tumulus non mégalithique de la Soulane démontre qu'au Chalcolithique et au Bronze ancien les ethnies de la région pyrénéenne orientale, tout en restant fidèles à l'utilisation des sépultures collectives (dolmens, grottes sépulcrales), ont élevé parallèlement des tombes spécifiques. Ces sépultures dénotent l'influence de certains groupes européens continentaux qui, au début du II^e millénaire avant J.-C., avaient adopté la mode des sépultures sous tumulus.